

Ces dernières semaines, je me suis rendue en Croatie, en Bosnie-Herzégovine et en Somalie, afin de prendre connaissance sur place de la situation et d'entendre directement de nos forces de maintien de la paix et de nos alliés un compte rendu de l'état de nos missions.

L'augmentation marquée du nombre des missions de ce type nous a posé un des défis les plus difficiles à relever. Le Canada participe actuellement à 15 missions de maintien de la paix et il fournit environ 10 p. 100 des forces mondiales qui remplissent cette fonction. Le nombre d'opérations des Nations Unies ayant augmenté, notre contribution a progressé dans la même proportion et excède maintenant à 90 millions de dollars. Le maintien de la paix coûtera 3,7 milliards de dollars américains aux Nations Unies cette année. Non seulement le coût et le nombre des opérations ont-ils augmenté, mais il en va de même pour leur nature, leur ampleur et les risques qui s'y rattachent.

Aucune situation n'illustre mieux que celle de la Bosnie-Herzégovine la complexité et les difficultés des conflits auxquels la communauté internationale se trouve confrontée. L'absence d'un cessez-le-feu durable, la haine, et les atrocités commises par toutes les parties prenantes à ce conflit nous incitent à nous interroger en profondeur sur l'approche traditionnelle du maintien de la paix. Tout en nous efforçant d'empêcher que ne s'alourdisse le bilan des victimes, nous devons également livrer une assistance et des secours humanitaires à des populations assiégées. Il nous faut aussi nous attaquer à la question du traitement des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. Et tout cela, il faut le faire sur une base multilatérale et coopérative.

Comme en bien d'autres occasions, le Canada a fait oeuvre de pionnier. Notre pays a été le premier à réclamer l'intervention des Nations Unies dans le conflit yougoslave. Le premier bataillon qui est entré dans Sarajevo pour soutenir la mission humanitaire était canadien. Il y a quelques semaines, 150 soldats canadiens ont contribué à établir la première zone de sécurité, proclamée par l'ONU, dans la petite ville bosniaque de Srebrenica.

Le Canada a mené une campagne vigoureuse en faveur de l'établissement d'un tribunal international chargé de poursuivre les criminels de guerre. Les Nations Unies viennent tout juste d'adopter une résolution établissant à cette fin un Tribunal spécial.

Il faut mettre fin à la guerre en Bosnie et parvenir à un règlement équitable du conflit par la négociation. Nous n'y sommes hélas pas encore parvenus.